

GROUPE PICTET

# La solidité financière du groupe Pictet ... et les autres moyens de protection des actifs de la clientèle

DÉCEMBRE 2023

La solidité financière est l'un des piliers de la longévité, de la stabilité et de la réputation de Pictet, ainsi que de la sécurité des actifs Odini ! de la clientèle, des contreparties et des collaborateurs du Groupe.

## LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE – UN NIVEAU DE PROTECTION POUR LES CLIENTS, LES CONTREPARTIES ET LES COLLABORATEURS

La réaction des marchés, de la clientèle, des contreparties, des banques centrales, des autorités et des Etats face aux événements géopolitiques récents n'a pas eu de répercussions négatives sur la situation financière du groupe Pictet ni affecté l'exercice de ses activités quotidiennes.

Pictet est parvenu dernièrement à un règlement avec le Department of Justice des Etats-Unis concernant ses activités de gestion privée en relation avec la clientèle américaine. L'accord conclu n'a aucune incidence importante sur ses fondamentaux, qui continuent de mettre en évidence des fonds propres élevés, des liquidités abondantes et une rentabilité stable.

Grâce à sa solidité financière, le Groupe dispose en effet des marges de manœuvre nécessaires pour résister aux circonstances les plus exceptionnelles, ce qui est essentiel pour pouvoir assurer la sécurité à ses clients, ses contreparties et ses collaborateurs dans un monde incertain. Cette force est le fruit d'une stratégie cohérente et bien administrée, d'une rigueur dans la gestion des risques et l'élaboration de plans d'intervention en cas de crise, ainsi que d'une excellence opérationnelle. L'approche prudente du groupe Pictet se traduit par des ratios élevés de liquidités et de fonds propres, des actifs d'excellente qualité et de très bonnes notations par les agences. En outre, les infrastructures techniques et organisationnelles du Groupe garantissent la continuité des opérations et de l'activité en toute sécurité.

Les très bons résultats publiés par le groupe Pictet pour le premier semestre 2023 témoignent de nouveau de sa solidité financière. Le Groupe n'a d'ailleurs enregistré aucune perte comptable depuis au moins cinquante ans, malgré les nombreuses crises qu'ont connues les marchés financiers au cours de cette période.

L'activité de Pictet est centrée sur la conservation des avoirs de ses clients, associée à des services d'investissement de premier plan. Elle est structurée en quatre lignes de métier complémentaires: la gestion de fortune, la gestion d'actifs, la gestion alternative et l'*asset servicing*, qui sont chacune structurellement rentables.

## DESCRIPTION DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DU GROUPE PICTET

### Pictet possède une excellente solidité financière

La solidité financière d'un établissement bancaire est évaluée en premier lieu au regard des caractéristiques de son bilan. Le groupe Pictet affiche ainsi une excellente liquidité, des actifs de premier ordre et une capitalisation élevée.

- Au 30 juin 2023, son ratio de liquidité à court terme s'établissait à 178,9%, soit nettement au-dessus de l'objectif minimal de 120% défini en interne et du seuil réglementaire de 100%.
- Le Groupe détient très peu d'actifs illiquides, et les prêts qu'il consent sont d'excellente qualité, avec des valeurs de nantissement élevées.
- Son ratio de fonds propres totaux se situait au 30 juin 2023 à 29,3%, soit à un niveau largement supérieur à celui – déjà exigeant – de

12% fixé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour des banques de la même taille et présentant des caractéristiques similaires.

De plus, le profil des activités de Pictet lui assure des bénéfices réguliers et solides, qui constituent sa première marge de manœuvre en cas de chocs financiers.

### **De très bonnes notations mettant en évidence la solidité du groupe Pictet**

Les agences FitchRatings et Moody's Investors Service octroient toutes deux à Banque Pictet & Cie SA l'une des notations les plus élevées. FitchRatings a maintenu la note de défaut émetteur AA- depuis sa première attribution en 2005, et a confirmé cette note assortie d'une perspective stable en août 2023. Moody's Investors Service a également confirmé en août 2023 le maintien à Aa2 de la note de dépôts à long terme de Banque Pictet & Cie SA ainsi que la perspective stable qui lui est associée.

Bien que les notes soient attribuées à Banque Pictet & Cie SA, les deux agences évaluent le Groupe de manière consolidée. La solidité financière du Groupe dans son ensemble est donc confirmée par ces notes. Selon les deux agences, les points forts de Pictet sont notamment les suivants:

- un modèle économique et une marque solides,
- un risque de crédit très faible,
- une capitalisation largement suffisante,
- une approche prudente de la gestion des liquidités, avec un grand nombre d'actifs liquides de haute qualité,
- des résultats solides et constants.

## **CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE PICTET**

**Actifs sous gestion ou en dépôt:** CHF 638 milliards au 30 juin 2023.

Les actifs sous gestion ou en dépôt englobent les avoirs de la clientèle privée et institutionnelle dont le groupe Pictet assure la gestion et/ou la conservation, après élimination du double comptage au sein des lignes de métier ou entre elles.

**Produits d'exploitation:** CHF 1621 millions au premier semestre 2023.

**Bénéfice net consolidé:** CHF 366 millions au premier semestre 2023.

**Ratio de fonds propres totaux:** 29,3% au 30 juin 2023.

Le ratio de fonds propres totaux correspond au rapport entre les capitaux propres réglementaires totaux et les actifs pondérés en fonction des risques. Il est couramment utilisé pour juger de la solidité économique d'un établissement financier, en pondérant sa capacité d'absorption des pertes par le degré de risque de ses actifs et de ses opérations. Les capitaux propres réglementaires du groupe Pictet sont

élevés et presque uniquement constitués de fonds propres de base durs (Common Equity Tier 1, ou CET1) de haute qualité.

**Ratio de liquidité à court terme:** 178,9% au 30 juin 2023.

Le ratio de liquidité à court terme correspond au ratio entre les actifs liquides de qualité élevée et les engagements exigibles à court terme. Cette mesure évalue la capacité d'un établissement financier à faire face à ses besoins en liquidités à court terme. Sur ce plan, Pictet jouit d'une excellente position du fait de l'importance de ses avoirs à vue auprès des banques centrales et d'un portefeuille conséquent composé d'obligations très bien notées.

## LA GESTION DES CONTREPARTIES RENFORCE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET LA SÉCURITÉ DES ACTIFS DE LA CLIENTÈLE

### Faible risque de contrepartie

Dans le cadre de l'approche prudente adoptée par Pictet, plusieurs grands principes atténuent l'exposition du Groupe au risque de contrepartie. Il s'agit notamment des mécanismes suivants:

- aucune activité de négoce pour compte propre;
- des prêts consentis aux clients se limitant à des crédits lombards, c'est-à-dire intégralement garantis par les actifs de l'emprunteur;
- le maintien de liquidités importantes. Pictet dispose d'avoirs à vue importants auprès des banques centrales et de banques de qualité, et investit dans des obligations à court et à moyen terme extrêmement bien notées;
- un réseau de contreparties bancaires triées sur le volet servant notamment de sous-dépositaires, de chambres de compensation et de banques correspondantes, présentant une qualité de crédit élevée, aussi proche que possible de celle de Pictet.

### Contreparties à faible risque – un niveau de protection pour les actifs de la clientèle

Le groupe Pictet a défini trois grands principes de gestion des contreparties:

- la gestion des contreparties est considérée comme un pilier essentiel de sa solidité financière;
- il privilégie des contreparties dont la qualité est aussi proche que possible de la sienne;
- les pratiques de sélection et de surveillance sont identiques, que la contrepartie serve aux clients ou au Groupe lui-même.

La responsabilité des contreparties bancaires du Groupe et des limites associées aux activités réalisées avec ces dernières incombe en dernier ressort au Counterparty Risk Committee (Comité des risques de contrepartie, ou CRC), qui se réunit toutes les six semaines, ou plus fréquemment si besoin est.

Le CRC est composé d'au moins un associé-gérant et de plusieurs membres de la direction. Il collabore avec deux sous-comités:

- le Weekly Counterparty Committee (Comité hebdomadaire des contreparties, ou WCC) évalue les nouvelles contreparties bancaires ou demandes de limites de négociation, d'opérations de caisse, de placements à terme, de conservation d'actifs et d'expositions fiduciaires. Le WCC est constitué d'un éventail de spécialistes de l'ensemble du Groupe. Ses décisions sont présentées au CRC, qui les passe en revue. Le WCC se réunit toutes les semaines, ou plus fréquemment si besoin est.
- le Banking Risk Committee (Comité des risques bancaires, ou BRC) vérifie la solvabilité fondamentale des principales contreparties bancaires du Groupe, afin d'assurer la constance de leur qualité. Chaque contrepartie bancaire se voit ainsi attribuer un score interne prospectif. Le BRC est composé de l'ensemble des analystes bancaires du groupe Pictet et se réunit tous les trimestres, ou plus fréquemment si nécessaire.

Des évaluations complémentaires sont requises pour la sélection des dépositaires et des organismes de compensation, notamment l'évaluation des procédures, des pratiques, des systèmes et de l'expérience des équipes opérationnelles des contreparties. Point important, le groupe Pictet s'efforce systématiquement de bien connaître les infrastructures locales et l'environnement réglementaire corrélatif afin de garantir la protection la plus élevée possible. Le niveau de service, les infrastructures de marché et la réglementation locale font l'objet d'un suivi permanent par les équipes opérationnelles du Groupe, ainsi que d'une évaluation dans le cadre de visites de contrôle («due diligence») régulières.

### Niveau supplémentaire de protection des actifs de la clientèle

Plusieurs dispositions légales et réglementaires protègent les actifs de la clientèle en cas de faillite d'un dépositaire ou d'une contrepartie bancaire. Il s'agit notamment des mécanismes suivants:

- Les titres détenus par les clients auprès de Pictet sont conservés totalement à part des actifs du Groupe, et sont protégés en cas de faillite. Ils ne peuvent donc pas servir à payer les créanciers de Pictet et seraient restitués aux clients dans le cadre d'une éventuelle procédure de liquidation.
- Les titres détenus par les clients auprès de dépositaires sont conservés séparément des actifs du Groupe et sont déposés conformément aux réglementations locales: a) sur un compte distinct («ségrégué») au nom du client, b) sur un compte détenu à titre fiduciaire (*nominee*) au nom de Pictet, ou c) sur un compte *nominee* au nom du dépositaire. Quel que soit le type de ségrégation, les titres détenus par les clients sont légalement exclus de la masse de faillite du dépositaire.
- Les dépôts auprès des banques du groupe Pictet sont avant tout protégés par la solidité financière de ce dernier, qui a toujours constitué une priorité stratégique pour Pictet. Ils bénéficient en outre du dispositif de garantie des dépôts en vigueur dans chaque pays.

- Les placements fiduciaires sont légalement séparés des actifs du Groupe par la contrepartie fiduciaire, ce qui signifie que celle-ci ne peut utiliser les actifs en question en déduction d'une éventuelle créance envers Pictet. A ce titre, les droits des clients sont protégés dans l'éventualité peu probable d'un défaut. En revanche, ce sont les clients qui supportent le risque de contrepartie fiduciaire. Afin de garantir la sécurité des actifs de la clientèle détenus via des placements fiduciaires, Pictet sélectionne avec le plus grand soin les contreparties fiduciaires qu'il recommande, en appliquant systématiquement des critères identiques à ceux qu'il applique pour choisir ses propres contreparties.

[www.pictet.com](http://www.pictet.com)

#### Mentions légales

Ce document fournit des informations générales sur la solidité financière du groupe Pictet («Pictet»). Il n'est pas destiné à des personnes physiques ou à des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou qui auraient leur domicile dans un Etat ou une juridiction où sa distribution, sa publication, sa mise à disposition ou son utilisation seraient contraires aux lois ou aux règlements en vigueur, et ne doit pas être remis à de telles personnes ou entités.

Il est diffusé uniquement à des fins d'information et ne constitue en aucun cas une incitation à utiliser des produits ou des services proposés par Pictet. De plus, il ne vise ni à l'exhaustivité ni à l'exactitude des informations se rapportant au thème traité, et son contenu est susceptible d'être modifié sans notification préalable. Les informations et données y figurant ne sauraient engager la responsabilité de Pictet.

Le contenu de ce document ne doit être lu ou utilisé que par son destinataire. Pictet n'assume aucune responsabilité quant à son utilisation, à sa transmission ou à son exploitation. Par conséquent, toute forme de reproduction, copie, divulgation, modification ou publication dudit contenu est de la seule responsabilité de son destinataire, à l'entière décharge de Pictet. Le destinataire s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dans les Etats où il pourrait être amené à utiliser les données figurant dans ce document.

Le présent document est publié par Pictet. Tous droits réservés. Copyright 2023.